



Été 1994 (Vol. 6, N^o. 2) numéro d'article 4

Qui reçoit de l'Assurance-chômage?

André Picard

En 1940, le Canada s'est doté d'un programme de soutien de revenu pour ceux qui perdent leur emploi : le programme d'Assurance-chômage. À ses débuts, le programme ne couvrait qu'un peu plus de 40 % des travailleurs, mais avec les années, cette couverture a été élargie, si bien que, depuis sa révision majeure en 1971, le programme couvre la quasi-totalité des employés.

Au cours des 20 dernières années, le programme d'Assurance-chômage a joué un rôle important dans le remplacement temporaire du revenu de ceux qui perdent leur emploi pour des raisons de licenciement ou autres. Ceci se confirme particulièrement en période de récession, alors que le nombre de mises à pied augmente de façon considérable. Au cours des deux dernières récessions (1981-1982 et 1990-1992), le nombre de bénéficiaires a effectivement augmenté en flèche.

Cet article examine l'évolution du profil des bénéficiaires de prestations ordinaires d'Assurance-chômage (voir [Source des données et définitions](#)) au cours de la dernière décennie. Une attention particulière est accordée à la répartition par profession ainsi qu'aux périodes 1980-1983 et 1989-1992 afin d'étudier plus en détail les répercussions des deux récessions sur le nombre de bénéficiaires.

Une récession entraîne une hausse du nombre de bénéficiaires ...

En 1992, plus de 1,1 million d'individus, en moyenne, ont reçu des prestations d'Assurance-chômage [▼1](#). Ce niveau, légèrement inférieur au sommet de 1991 (lequel constituait un record), dépassait même le dernier sommet enregistré en 1983. Toutefois, la proportion des bénéficiaires en fonction de la population active [▼2](#) totale demeurait moins élevée en 1992 (8,3 %) qu'en 1983 (9,2 %), tout comme le taux de chômage était légèrement moins élevé en 1992 (11,3 %) qu'en 1983 (11,8 %).

Entre 1989, année précédant la récession, et 1992, au sortir de la récession, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 29 %. Cette hausse était beaucoup moins importante que celle de 85 % survenue durant la période allant de 1980 à 1983. Cependant, malgré plusieurs années de croissance économique au cours de la dernière décennie, le nombre de bénéficiaires, en 1989, était de 47 % plus élevé qu'avant la récession de 1981-1982, alors que la population active n'avait augmenté que de 17 % au cours de la même période.

... et les hommes sont plus affectés que les femmes

De 1989 à 1992, l'augmentation relative du nombre de bénéficiaires a été beaucoup plus forte chez les hommes que chez les femmes. En effet, ce nombre a augmenté de 39 % pour s'établir à 682 000 chez les hommes, alors que celui des femmes bénéficiaires n'augmentait que de 17 % pour atteindre 466 000 ([graphique A](#)). Par contre, entre 1980 et 1983, l'écart n'était pas aussi important (89 % contre 80 %).



Graphique A Le nombre de bénéficiaires* augmente en temps de récession.

Source : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage

** Personnes touchant des prestations ordinaires.*

Au cours des années d'expansion économique qui ont suivi, la diminution du nombre de femmes bénéficiaires a été beaucoup plus faible que la baisse chez les hommes. Ceci serait dû en partie à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail durant les années 80, ce qui a augmenté le nombre de femmes admissibles au programme d'Assurance-chômage. Durant cette décennie, la part des femmes dans la population active a augmenté de plus de quatre points de pourcentage pour s'établir à 44,3 %, alors que leur taux d'activité [▼3](#) passait de 50,4 % à 57,9 %. À l'opposé, le taux d'activité des hommes diminuait légèrement de 78,4 % à 76,7 %.

L'effet de la récession varie selon l'âge

Bien que plus de la moitié des bénéficiaires soient âgés de 25 à 44 ans, ceux qui ont 45 ans et plus ont enregistré l'augmentation relative la plus marquée entre 1989 et 1992 ([graphique B](#)). C'est dans ce groupe d'âge également que la durée du chômage a le plus augmenté au cours de la dernière récession ([Corak, 1993](#) et [Dumas, 1994](#)).



Graphique B Le nombre de prestataires* plus âgés a augmenté de façon remarquable au cours de la récente récession.

Source : Division du travail, statistiques sur l'Assurance-chômage

* Personnes touchant des prestations ordinaires.

Les jeunes bénéficiaires de 15 à 24 ans ont connu une légère hausse en 1991 pour retrouver, dès 1992, un niveau quasi identique au creux de 1989. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'au cours de la récession, plusieurs jeunes se sont retirés de la population active et bon nombre d'entre eux ont poursuivi ou ont repris leurs études. En effet, entre 1989 et 1992, le taux d'activité des jeunes reculait de plus de cinq points de pourcentage pour s'établir à 65,1 %, alors que le nombre d'étudiants à plein temps ne cessait d'augmenter ([Sunter](#), 1994).

Au début des années 80, les bénéficiaires de 15 à 24 ans représentaient près du tiers du total, comparativement à moins d'un cinquième en 1992. Cependant, leur poids démographique a baissé de façon significative : de 25 % de la population âgée de 15 ans et plus qu'il était en 1980, il a chuté à 18 % en 1992. Le vieillissement de la population explique également que la part des bénéficiaires de 25 à 44 ans était nettement plus importante au cours des années 80.

L'Ontario, fortement touchée par la récession

En 1989, l'Ontario était économiquement prospère et connaissait un taux de chômage (5,1 %) bien en deçà de celui observé dans les autres provinces. Cependant, durant la dernière récession, cette province est de loin celle qui a connu la plus forte augmentation du nombre de bénéficiaires ([graphique C](#)). L'ajout de plus de 155 000 bénéficiaires ontariens entre 1989 et 1992 représentait près de 60 % de l'augmentation totale survenue au Canada durant cette période. Cette hausse correspond évidemment aux nombreuses pertes d'emploi dans cette province au cours des années 1990 et 1991. Malgré cette forte progression, le nombre de bénéficiaires de cette province en 1992 demeurait inférieur à celui du Québec. En effet, seulement 28 % des bénéficiaires se trouvaient en Ontario en 1992, alors que cette province comptait pour 38 % de la population active canadienne. Le Québec, pour sa part, avait 32 % des bénéficiaires tandis que sa population active constituait 25 % de celle du Canada.



Graphique C L'Ontario a connu la plus forte variation du nombre de bénéficiaires* entre 1989 et 1992.

Source : *Division du travail, statistiques sur l'Assurance-chômage*

* *Personnes touchant des prestations ordinaires.*

Ailleurs au pays, l'augmentation du nombre de bénéficiaires entre 1989 et 1992 a été modérée (exception faite des Territoires du Nord-Ouest). Dans les provinces de l'Atlantique, les hausses ont été inférieures à 20 %. Toutefois, pendant la période d'expansion économique des années 80, le nombre de bénéficiaires y avait peu diminué. L'importance et le caractère saisonnier de l'activité de la pêche dans cette région pourraient en partie expliquer les faibles fluctuations du nombre de bénéficiaires durant les cycles économiques.

Dans les provinces des Prairies, la plus importante augmentation du nombre de bénéficiaires au cours de la dernière récession s'est produite en Alberta (18 %). Toutefois, la situation n'a rien de comparable avec celle du début des années 80, alors que le nombre de bénéficiaires avait augmenté de plus de 500 %. En raison de l'importance de son secteur pétrolier, la chute des prix du pétrole en 1979 a eu un effet plus marqué sur l'économie de l'Alberta que sur celle des autres provinces canadiennes.

Entre 1989 et 1992, le nombre de bénéficiaires ne s'est accru que légèrement en Colombie-Britannique. En effet, la récession a peu affecté cette province qui a été la seule à connaître des gains d'emploi, année après année, depuis 1989. Cet essor économique coïncide avec le bilan positif qu'affiche la Colombie-Britannique ces dernières années en ce qui concerne la migration interprovinciale et internationale.

Les cols blancs [4](#) n'ont pas été épargnés ...

De 1989 à 1992 [5](#), la hausse du nombre de cols blancs recevant des prestations d'Assurance-chômage s'est établie à 33 % alors que chez les cols bleus, elle était de 31 %. Ceci tend à contredire l'impression qu'ont la plupart des gens, à savoir que les cols blancs sont souvent épargnés par les ralentissements économiques. Toutefois, les hausses des deux catégories ont été décalées. Celle des cols bleus s'est surtout manifestée au début de la récession, de sorte que le nombre de bénéficiaires atteignait un sommet en 1991, et diminuait par la suite. Chez les cols blancs, l'accroissement du nombre de bénéficiaires a été plus lent, mais s'est poursuivi jusqu'en 1992. Ceci reflète bien l'évolution des dommages de la dernière récession qui a d'abord causé des pertes d'emploi dans les secteurs manufacturiers et de la construction, pour ensuite s'étendre à quelques domaines des services.

Parmi les cols blancs, les bénéficiaires dont le dernier emploi était du groupe de la direction et des professions libérales ont subi les hausses les plus fortes ([graphique D](#)). Les plans de rationalisation des grandes entreprises visant à éliminer des postes de cadres peuvent en partie expliquer cette tendance. Bien que l'Ontario ait connu la hausse la plus considérable, le Québec demeurait l'endroit où le nombre de bénéficiaires de ce groupe de professions était le plus élevé.



Graphique D **La récente récession a touché aussi bien les cols blancs que les cols bleus.**

Source : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage

La hausse de bénéficiaires observée chez les employés de bureau concorde également avec le recul de l'emploi pour ce groupe en 1992. Dans les professions de la vente, le nombre de bénéficiaires a également connu une hausse substantielle, à la suite des pertes d'emploi dans le secteur du commerce de détail en 1991.

Chez les cols bleus, les professions du groupe de la transformation, de l'usinage et de la fabrication ont connu les hausses les plus marquées au cours de la dernière récession. En Ontario, où se situe près de la moitié des emplois du secteur manufacturier au Canada, le nombre de bénéficiaires a presque doublé. Les travailleurs du bâtiment et de l'exploitation des transports ont également connu des hausses significatives.

... mais les cols bleus sont plus susceptibles d'être bénéficiaires

En moyenne, durant la période de 1989 à 1992, 60 % des bénéficiaires d'Assurance-chômage étaient des cols bleus, alors que ceux-ci ne représentaient que 41 % de l'ensemble des travailleurs rémunérés [▼ 6](#) ([graphique E](#)). Cette surreprésentation existait d'ailleurs dans la plupart des grands groupes de profession de cols bleus en 1992, tout comme en 1989 ([tableau](#)). C'est chez les travailleurs du bâtiment que l'on trouvait la plus grande différence, la représentation des bénéficiaires étant près de trois fois plus élevée que celle des travailleurs rémunérés. Le caractère saisonnier de l'industrie de la construction au Canada est un facteur déterminant pouvant expliquer cet écart.



Graphique E **En moyenne, les cols bleus étaient sur-représentés parmi les bénéficiaires*.**

Sources : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage et Enquête sur la population active

** Moyenne : 1989-1992.*



Tableau **Travailleurs rémunérés et bénéficiaires d'Assurance-chômage, selon la profession, 1989 et 1992**

Sources : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage et Enquête sur la population active

La situation était inversée chez les cols blancs. Parmi les bénéficiaires, la part du groupe de direction et des professions libérales correspondait à moins de la moitié de sa proportion de l'ensemble des travailleurs rémunérés. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'une bonne partie de ces travailleurs offre des services dits «essentiels» dans les domaines de la santé, de l'éducation et des autres services sociaux où la demande demeure forte malgré les cycles économiques. De plus, le niveau de scolarité de ce groupe est le plus élevé de toutes les professions (40 % détenaient un diplôme universitaire en 1992), ce qui réduit la probabilité de se trouver en chômage (seulement 3 % des travailleurs chez les cols blancs détenaient un diplôme universitaire). En 1992, par exemple, le taux de chômage du groupe de direction et des professions libérales était de 5,9 %, alors qu'il était de 14,5 % chez les cols bleus.

Parmi les employés de bureau, la représentation des bénéficiaires et des travailleurs rémunérés était semblable, alors que dans les professions de la vente, les bénéficiaires étaient sous-représentés. On trouve dans ce dernier groupe de professions, une proportion plus élevée d'emplois à temps partiel pour lesquels les travailleurs pourraient être inadmissibles aux prestations d'Assurance-chômage.

Résumé

Comme la plupart des indicateurs du marché du travail, le nombre de bénéficiaires d'Assurance-chômage fluctue au gré des cycles économiques. Cependant, au cours de la dernière décennie, en dépit de plusieurs années de croissance économique, le nombre de bénéficiaires est demeuré élevé. Toutefois, la hausse du nombre de bénéficiaires durant la dernière récession (1990-1992) a été bien moins forte que celle survenue au cours de la récession du début des années 80 (29 % et 85 % respectivement).

L'augmentation du nombre de bénéficiaires entre 1989 et 1992 a été particulièrement forte chez les hommes, chez les personnes âgées de 45 ans et plus de même qu'en Ontario. Contrairement à la croyance populaire, les cols blancs ont, eux aussi, été affectés par la récession, leur nombre de bénéficiaires s'étant accru dans des proportions semblables à celui des cols bleus (33 % et 31 % respectivement).

À la fin du cycle d'expansion économique des années 80, le nombre de bénéficiaires demeurait à près de 50 % plus élevé qu'avant la récession de 1981-1982, alors que la population active n'avait augmenté que de 17 %. On peut se demander si, cette fois, le nombre de bénéficiaires retrouvera un niveau semblable à celui d'avant la récession de 1990-1992 alors que les données préliminaires pour 1993 indiquent une légère baisse.

Source des données et définitions

Les données sur les bénéficiaires d'Assurance-chômage sont des données administratives fournies par le ministère du Développement des ressources humaines (auparavant Emploi et Immigration Canada). Le compte de bénéficiaires est basé sur le nombre de personnes qui reçoivent des prestations pour une semaine précise du mois.

Des changements importants ont été apportés au programme d'Assurance-chômage en 1990 visant, entre autres, à modifier les règles d'admissibilité aux prestations. Par exemple, à compter de novembre 1990, les individus devaient accumuler de 10 à 20 semaines de travail, selon le taux de chômage de leur région, plutôt que de 10 à 14 semaines comme c'était le cas auparavant.

Cet article traite uniquement des bénéficiaires ayant reçu des prestations ordinaires, c'est-à-dire les personnes ayant subi une interruption de leurs gains d'emploi, mais qui sont prêtes et aptes à travailler. Ceux-ci représentaient 83 % de l'ensemble des bénéficiaires en 1992. Les autres catégories de bénéficiaires recevant des prestations spéciales, par exemple, en cas de maladie ou à la suite d'une grossesse, sont exclues.

La définition des bénéficiaires de prestations ordinaires se rapproche du concept utilisé par l'Enquête sur la population active pour estimer le nombre de chômeurs. Il est important de noter que même s'il existe des similitudes entre les concepts de «bénéficiaires d'Assurance-chômage» et de «chômeurs», on y trouve également des différences importantes. Par exemple, un bénéficiaire de prestations ordinaires doit avoir un minimum de semaines d'emploi assurable et un minimum de gains assurables. Il doit être prêt et apte à travailler et ne pourra recevoir des prestations que pour un maximum de 50 semaines. Par ailleurs, un chômeur sera classé ainsi tant qu'il est prêt à travailler et à la recherche d'un emploi.

Pour plus de détails au sujet des concepts concernant les bénéficiaires d'Assurance-chômage et les chômeurs, voir [Statistiques sur l'assurance-chômage, Supplément annuel](#), n° 73-202S au catalogue et *La population active*, n° 71-001 au catalogue).

Notes

Note 1

Les chiffres et pourcentages dans cet article sont calculés à partir d'une moyenne de douze mois pour l'année de référence.

Note 2

Le concept de la population active est utilisé dans cet article pour estimer la population admissible à l'Assurance-chômage. La population active comprend les membres de la population civile hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence de chaque mois.

Note 3

Le taux d'activité est défini comme étant le rapport (exprimé en pourcentage) entre le nombre de personnes travaillant ou à la recherche d'un emploi et la population âgée de 15 ans ou plus.

Note 4

Les professions de cols blancs incluent la direction et les professions libérales, le travail de bureau et les professions dans la vente; les cols bleus incluent tous les autres groupes de professions.

Note 5

Les données des bénéficiaires d'Assurance-chômage selon la profession ne sont disponibles que depuis 1984 alors que le cycle d'expansion économique était déjà commencé. La présente analyse ne porte ainsi que sur la période allant de 1989 à 1992.

Note 6

Les travailleurs rémunérés excluent les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés qui ne seraient pas visés par le programme d'Assurance-chômage.

L'auteur désire remercier Manon Nadeau pour sa collaboration lors de la première ébauche de cette étude, ainsi que George Jackson et Marcel Bédard du ministère du Développement des ressources humaines pour leurs précieux commentaires et suggestions lors de la révision de cet article.

Documents consultés

- CORAK, M. «La durée du chômage en période de prospérité et de récession» dans *L'observateur économique canadien*, n° n° 11-010 au catalogue, vol. 6, n° 9, Statistique Canada, Ottawa, septembre 1993, p. 4.1-4.20.
- CROSS, P. «Le marché du travail : bilan de fin d'année», Supplément dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 5, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1993.
- DUMAS, C. «Le marché du travail : bilan de fin d'année», Supplément dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994.
- PEDERSSON, G. «The British Columbia economy: Performance and prospects» dans *Canadian Business Economics*, vol. 1, n° 4, Summer 1993, p. 33-45.
- STATISTIQUE CANADA. *Statistiques chronologiques sur la population active 1993*, n° 71-201 au catalogue, Ottawa, 1993.
- ---. *Statistiques sur l'assurance-chômage 1993*, Supplément, n° 73-202S au catalogue, Ottawa, 1993.
- ---. *Statistiques sur l'assurance-chômage*, n° 73-001 au catalogue, Ottawa, publications diverses 1989-1992.
- ---. *Moyennes annuelles de la population active*, n° 71-220 au catalogue, Ottawa, publications diverses de 1989 à 1992.
- SUNTER, D. [«Les jeunes en attente...»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 37-43.

Auteur

André Picard est au service de la Division du travail de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Été 1994, Vol. 6, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).

[▶ FAITS SAILLANTS](#) [▶ TABLE DES MATIÈRES](#) [▶ INDEX DES SUJETS](#) [▶ INDEX DES AUTEURS](#)

[▶ ENGLISH](#) [▶ AIDE](#) [▶ PAGE TITRE](#)

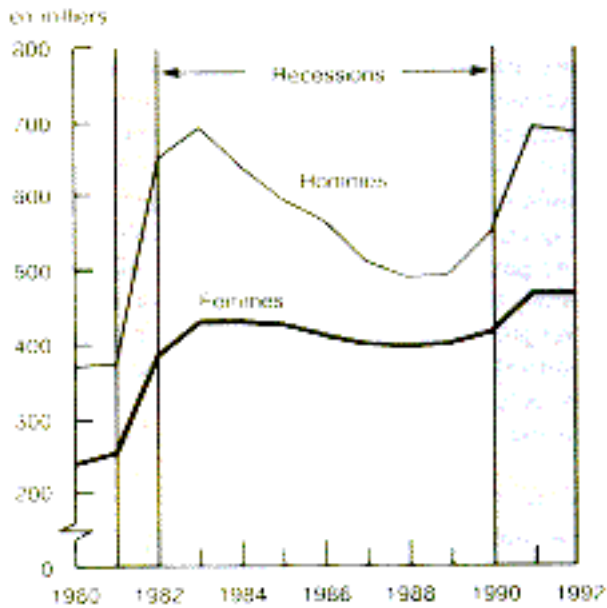
Travailleurs rémunérés et bénéficiaires d'Assurance-chômage, selon la profession, 1989 et 1992

	1989		1992	
	Travailleurs rémunérés	Bénéficiaires	Travailleurs rémunérés	Bénéficiaires
Ensemble des professions (en milliers)	11 309	889	10 993	1 148
	%			
Direction et professions libérales	30,5	12,2	33,5	13,8
Travail de bureau	18,2	17,3	17,7	16,7
Vente	8,7	6,7	9,2	6,8
Services	12,7	11,5	13,0	10,9
Secteur primaire	2,5	6,3	2,6	5,6
Transformation, usinage et fabrication	14,3	14,1	12,2	15,7
Bâtiment	5,5	15,9	4,7	16,7
Exploitation des transports	3,7	4,5	3,6	4,6
Manutention et autres métiers	3,8	6,3	3,6	5,6
Non classées	...	5,3	...	3,6

Sources : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage et Enquête sur la population active

Graphique A

Le nombre de bénéficiaires * augmente en temps de récession.



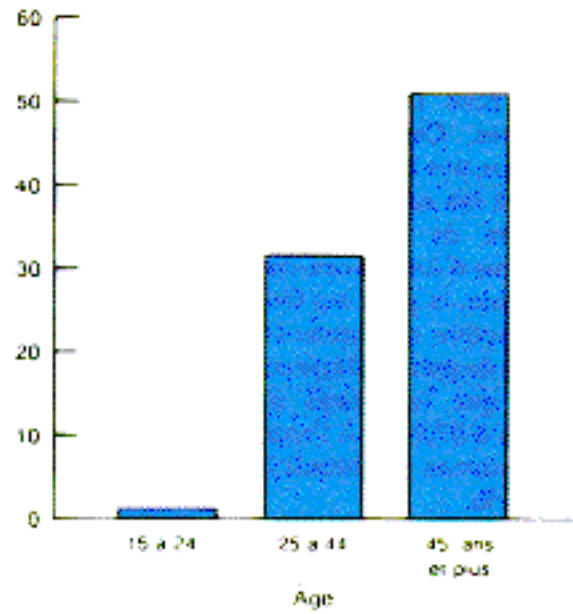
Source : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage

* Personnes touchant des prestations ordinaires

Graphique B

Le nombre de prestataires* plus âgés a augmenté de façon remarquable au cours de la récente récession.

Variation en % entre 1989 et 1992

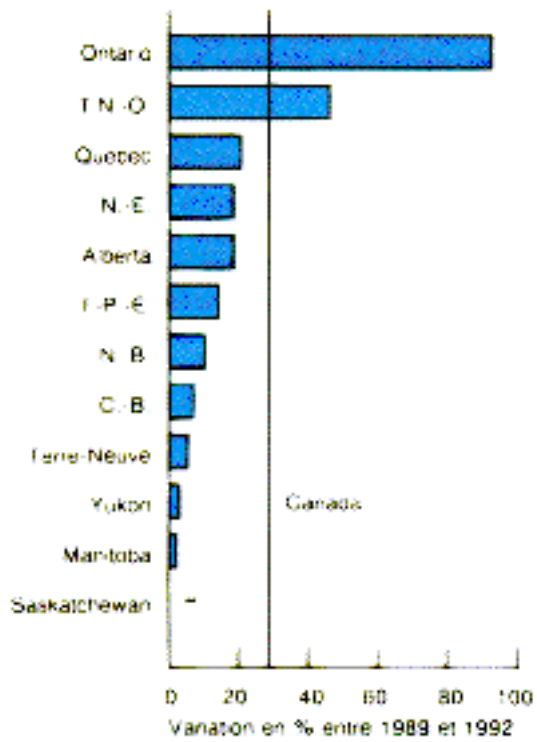


Source : Division du travail, statistiques sur l'Assurance-chômage

* Personnes touchant des prestations ordinaires.

Graphique C

L'Ontario a connu la plus forte variation du nombre de bénéficiaires * entre 1989 et 1992.

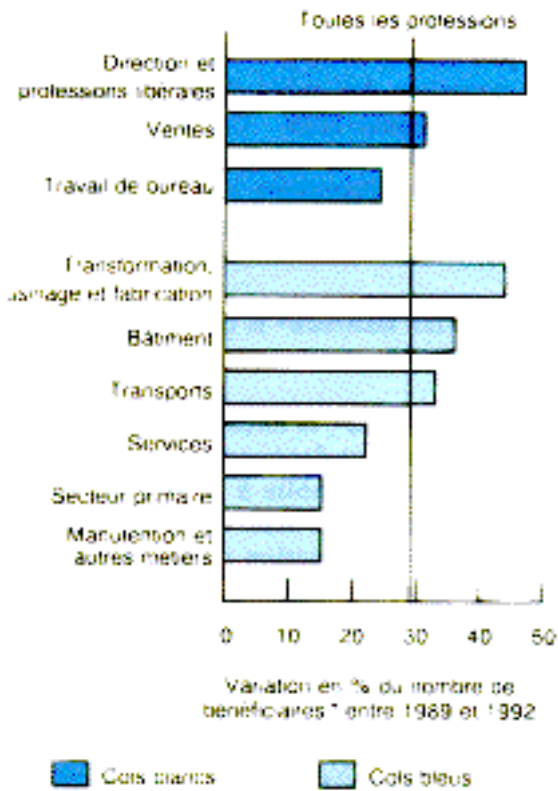


Source : Division du travail, statistiques sur l'Assurance-chômage

- * Personnes touchant des prestations ordinaires
- L'estimation pour la Saskatchewan est trop petite

Graphique D

La récente récession a touché aussi bien les cols blancs que les cols bleus.

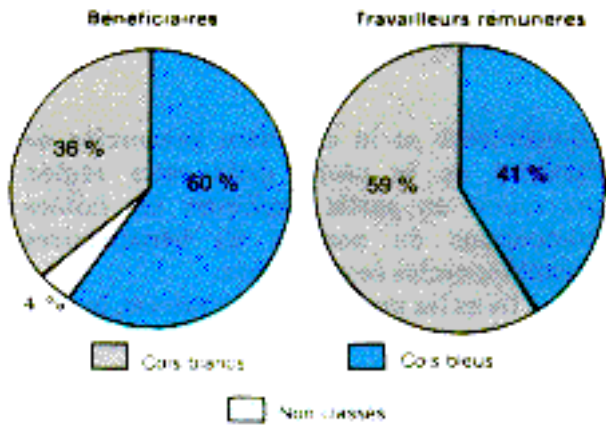


Source : Division du travail, statistiques de l'Assurance-chômage

* Personnes touchant des prestations ordinaires

Graphique E

En moyenne, les cols bleus étaient sur-représentés parmi les bénéficiaires *.



Sources : Division du travail, statistiques de l'Assurance chômage et enquête sur la population active

* Moyenne : 1989-1992